

SYNTHÈSE DES RÈGLES DE VIE ET DES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

Règles	Raisons	Conséquences positives	Interventions éducatives	Relations d'aide
<ul style="list-style-type: none"> Je me respecte et je respecte les autres dans mes gestes et mes paroles. 	<ul style="list-style-type: none"> Pour me sentir bien et en sécurité. Pour favoriser un climat harmonieux. 	<p><u>Conséquences positives personnelles;</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Développement de méthodes de travail efficaces 	<ul style="list-style-type: none"> Avertissement Reprise de temps Récupération Perte de privilège Réflexions (Capsule éducative) Geste de réparation (exemple : Réparation pour bris de matériel, etc.) Contrat Feuille de route Retrait Suspension interne Suspension externe 	<ul style="list-style-type: none"> Communication et/ou rencontre avec les parents Médiation (résolution de conflits) Plan d'intervention Comité clinique Comité d'expertise <p><u>Personnes Ressources</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Enseignant, tuteur Enseignant-ressource Direction Services complémentaires Conseillère en rééducation Travailleur social Intervenant en toxicomanie Animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire Conseiller en orientation Infirmière Partenaires externes
<ul style="list-style-type: none"> Je fais le travail demandé dans les délais exigés. 	<ul style="list-style-type: none"> Pour développer de bonnes habitudes de travail. Pour favoriser ma réussite scolaire. 	<ul style="list-style-type: none"> Développement du sens des responsabilités et de l'autonomie 		
<ul style="list-style-type: none"> J'apporte en classe uniquement le matériel nécessaire. 	<ul style="list-style-type: none"> Pour favoriser ma concentration et maximiser mes apprentissages. 	<ul style="list-style-type: none"> Réussite scolaire Motivation scolaire Meilleure estime de soi Fierté personnelle 		
<ul style="list-style-type: none"> Je suis présent à l'école et j'arrive à l'heure à mes cours. 	<ul style="list-style-type: none"> Pour favoriser ma réussite scolaire. Par respect pour les autres. Pour développer de bonnes habitudes de vie. 	<ul style="list-style-type: none"> Savoir-vivre en société <p><u>Conséquences positives collectives :</u></p>		
<ul style="list-style-type: none"> Je contribue à faire de mon environnement un milieu de vie propre et sécuritaire. 	<ul style="list-style-type: none"> Pour vivre dans un endroit agréable. Pour avoir accès à du matériel en bon état, plus longtemps. 	<ul style="list-style-type: none"> Protection du temps d'apprentissage Climat harmonieux et sécuritaire 		
<ul style="list-style-type: none"> Je porte des vêtements appropriés à la fréquentation de mon établissement scolaire. 	<ul style="list-style-type: none"> Pour le respect de moi-même et des autres. Pour assurer ma sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> Environnement agréable et propre Matériel en bon état Meilleur sentiment d'appartenance 		

MANQUEMENTS MINEURS/MAJEURS

Il existe deux types de manquements, soit des manquements mineurs et des manquements majeurs. Les interventions éducatives graduées seront différentes selon le type de manquements. En voici une définition et des exemples.

Manquement mineur Comportement de l'élève qui nécessite une intervention éducative.	Manquement majeur Comportement de l'élève qui constitue une atteinte grave au bien-être physique et psychologique d'une personne ou d'un groupe de personnes. Ce type de manquement nécessite l'intervention immédiate de la direction.
Exemples de types de manquements mineurs : <ul style="list-style-type: none">• Non-respect du code vestimentaire• Retard non motivé• Possession de matériel non nécessaire en classe• Placotage• Oubli de matériel• Non-respect des consignes de classe• Travail insatisfaisant• Devoir non fait• Perte de temps• Langage inapproprié• Manque de respect des autres : paroles et gestes• Autres	Exemples de types de manquements majeurs : <ul style="list-style-type: none">• Refus direct de l'autorité• Impolitesse majeure envers l'adulte• Intimidation, violence verbale ou physique• Bagarre, taxage• Vol, vandalisme• Possession, consommation ou vente de stupéfiants ou d'alcool• Autres

Processus disciplinaire

Niveaux	Intervenants	Démarche/Manquement mineur	Démarche/Manquement majeur
Niveau 1 Gestion de classe	<ul style="list-style-type: none"> • élève • enseignant concerné 	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontre avec l'élève • Identification de la nature des difficultés rencontrées • Identification des objectifs et des moyens à mettre en place pour corriger la situation <div style="text-align: center; border: 1px solid black; padding: 5px; margin: 10px auto; width: fit-content;"> <i>Persistance du problème</i> </div>	
Niveau 2 Tutorat	<ul style="list-style-type: none"> • élève • enseignant concerné • parent • tuteur 	<ul style="list-style-type: none"> • Communication avec les parents par l'enseignant ou le tuteur • Mise en place de mesures d'aide (ex. : contrat) <div style="text-align: center; border: 1px solid black; padding: 5px; margin: 10px auto; width: fit-content;"> <i>Persistance du problème</i> </div>	
Niveau 3 Arrêt d'agir	<ul style="list-style-type: none"> • élève • parent • tuteur • services complémentaires • direction 	<ul style="list-style-type: none"> • Arrêt d'agir • Référence à l'équipe multidisciplinaire par le tuteur pour analyser la situation problématique • Rencontre des parents • Mise en place de mesures d'aide (ex. : plan d'intervention) <div style="text-align: center; border: 1px solid black; padding: 5px; margin: 10px auto; width: fit-content;"> <i>Persistance du problème</i> </div>	<ul style="list-style-type: none"> • Arrêt d'agir et appel aux parents • Suspension • Référence à l'équipe multidisciplinaire par le tuteur pour analyser la situation problématique • Rencontre de l'élève en présence des parents par la direction et/ou certains membres délégués de l'équipe multidisciplinaire • Élaboration ou révision d'un plan d'intervention personnalisé
Niveau 4 Comité de concertation	<ul style="list-style-type: none"> • Élève • parent • tuteur • services complémentaires • direction • autres services externes 	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration ou révision d'un plan d'intervention personnalisé • Mise en place de mesures d'aide 	<ul style="list-style-type: none"> • Comité de concertation : L'élève est référé à un comité clinique ou d'expertise constituée de différentes personnes ressources de la CS et des services externes

Trajectoire d'intervention en cas de manquement mineur

1^{er} et 2^e billet de manquement

- Billet de manquement
- Mesures éducatives (ex. : retrait dans le corridor, reprise de temps, retenue...)
- Rencontre avec l'enseignant ou l'intervenant et l'élève
- Inscription de l'événement dans le dossier de l'élève

3^e billet de manquement

- Billet de manquement
- Mesures éducatives (ex. : contrat, récupération, réflexions...)
- Communication avec les parents en présence de l'élève
- Rencontre de l'élève avec le tuteur et l'enseignant
- Inscription de l'événement dans le dossier de l'élève

4^e billet de manquement

- Billet de manquement
- Mesures éducatives (ex. : analyse de la situation par équipe multidisciplinaire, plan d'intervention...)
- Rencontre de l'élève avec les parents, le tuteur et la direction

5^e billet de manquement et plus

- En collaboration avec les enseignants-ressources et les tuteurs, la direction analysera la situation de l'élève et prendra des mesures particulières afin d'aider l'élève dans son cheminement scolaire.

MÉCANIQUE DE GESTION DES MANQUEMENTS MAJEURS

Manquements majeurs	Intervenants possibles	Interventions
<ul style="list-style-type: none"> • Refus direct de l'autorité • Impolitesse majeure envers l'adulte • Intimidation, violence verbale ou physique • Bagarre, taxage • Vol, vandalisme • Possession, consommation ou vente de stupéfiants ou d'alcool • Autres 	<p>intervenant</p> <p>direction</p> <p>policier-éducateur</p> <p>services complémentaires</p> <p>parents</p>	<p><u><i>1^{er} manquement</i></u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Appel aux parents par l'intervenant en présence de l'enfant • Suspension de 1 à 2 jours avec réflexions et travaux scolaires à faire • Rencontre de l'élève en présence des parents avec les intervenants concernés ainsi que la direction lors du retour de la suspension; • Démarche de réparation ou rétablissement auprès de la victime et offre de mesures d'aide. <p><u><i>2^e manquement</i></u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Appel aux parents par l'intervenant en présence de l'enfant • Suspension de 3 jours avec réflexions et travaux scolaires à faire • Rencontre de l'élève en présence des parents, de tout intervenant concerné et de la direction au retour de la suspension; • Démarche de réparation ou rétablissement auprès de la victime et offre de mesures d'aide. • Élaboration d'un plan d'intervention et obligation d'entreprendre une démarche d'aide. <p><u><i>3^e manquement</i></u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Appel aux parents par l'intervenant en présence de l'enfant; • Suspension indéterminée; • Analyse de la situation et recommandation du comité multidisciplinaire • Référence à la commission scolaire; • Rencontre de l'élève en présence des parents avec les intervenants concernés ainsi que la direction lors du retour de la suspension.

P.-S. Compte tenu de la gravité du manquement majeur, la direction se réserve le droit de choisir l'intervention appropriée.